

La construction médiatique d'un conflit discursif autour des réformes en faveur des droits des femmes dans la presse écrite francophone marocaine

Kenza Berraaouan¹
Pr. Meriem Hachimi²
Pr. Nadia Ouachene³

Résumé. Les réformes relatives aux droits des femmes occupent une place importante dans les débats publics contemporains au Maroc. Elles concernent notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, la réforme du Code de la famille, la lutte contre les violences de genre et les libertés individuelles. Dans ce contexte, la presse participe à la médiatisation de ces enjeux en leur donnant une visibilité particulière et en proposant des cadres d'interprétation qui influencent leur compréhension dans l'espace public. Cet article analyse la manière dont la presse écrite francophone marocaine traite les réformes relatives aux droits des femmes. L'étude repose sur un corpus de huit articles publiés en 2023 dans les journaux *Aujourd'hui Le Maroc*, *Le Matin* et *L'Opinion*. Une analyse qualitative assistée par le logiciel NVivo 15 a permis d'identifier les principales thématiques abordées, les acteurs mobilisés et les formes de cadrage discursif présentes dans les articles. Les résultats montrent que les réformes relatives aux droits des femmes sont principalement présentées à travers un cadrage institutionnel qui privilégie les discours des responsables publics, des experts et des associations reconnues. Les tensions sociales liées à la réforme du Code de la famille, aux violences faites aux femmes ou aux libertés individuelles sont présentes dans le corpus, mais elles sont généralement reformulées dans un registre centré sur la réforme, la protection, le dialogue et la modernisation. L'analyse met également en évidence une hiérarchisation des voix qui accorde une place centrale aux acteurs institutionnels, tandis que les femmes directement concernées apparaissent plus rarement comme sujets parlants. Cette recherche montre ainsi que la presse francophone marocaine contribue à rendre visibles les réformes relatives aux droits des femmes tout en les inscrivant dans un cadre discursif largement institutionnalisé, où les tensions sociales sont davantage encadrées par des logiques de réforme et de consensus que présentées sous la forme d'affrontements ouverts.

-
1. Laboratoire de recherches en Communication et Philosophie (LOGOS), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik, Université Hassan II-Casablanca; E-mail: kenza.berraaouan@gmail.com
 2. Laboratoire de recherches en Communication et Philosophie (LOGOS), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik, Université Hassan II-Casablanca; E-mail: meriem.hachimi@univh2c.ma
 3. Laboratoire de recherches en Communication et Philosophie (LOGOS), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik, Université Hassan II-Casablanca; E-mail: nadia.ouachene@univh2c.ma

Mots-clés: analyse du discours, conflit discursif, cadrage médiatique, réformes institutionnelles, droits des femmes

Introduction

Les réformes en faveur des droits des femmes occupent une place centrale dans les dynamiques contemporaines de transformation sociale et politique. Elles ne relèvent plus seulement du champ juridique ou institutionnel, mais constituent désormais des objets de débat public traversés par des tensions idéologiques, culturelles et symboliques. Dans ce processus, les médias jouent un rôle décisif puisqu'ils participent à la mise en circulation des discours, à la hiérarchisation des enjeux sociaux et à la production des cadres interprétatifs à travers lesquels les réformes sont perçues et discutées. L'espace médiatique devient ainsi un lieu de confrontation entre différentes représentations du changement social, où se construisent des formes de légitimation, de résistance ou de neutralisation des conflits liés aux questions de genre.

Au Maroc, les débats relatifs aux droits des femmes se sont intensifiés à mesure que les réformes institutionnelles ont gagné en visibilité dans l'espace public. Les discussions autour du Code de la famille, de la participation politique des femmes, de l'égalité juridique ou encore des libertés individuelles ont contribué à inscrire les questions de genre au cœur des discours médiatiques contemporains. La presse écrite francophone marocaine occupe dans ce contexte une position particulière. En raison de son ancrage historique, de son orientation éditoriale et de son inscription dans des espaces sociopolitiques spécifiques, elle participe activement à la formulation des récits du changement social et à la diffusion de certaines représentations des réformes. Les analyses proposées par Debbagh (2012) montrent notamment que les représentations médiatiques des femmes dans les médias marocains reposent sur des mécanismes discursifs qui articulent normes sociales, rapports de pouvoir et positionnements idéologiques. Dans le même sens, Acim (2018) met en évidence la manière dont les médias numériques marocains produisent des représentations discursives de la femme marocaine à travers des choix lexicaux, narratifs et multimodaux qui traduisent des formes implicites de cadrage idéologique. Plus récemment, Hassan et Habibi (2024) soulignent la persistance d'une visibilité limitée des femmes dans la presse écrite marocaine, tandis que Zliha (2018) insiste sur la dimension politique et discursive des réformes du droit de la famille dans le Maroc contemporain.

Les approches consacrées aux rapports entre médias et genre ont progressivement déplacé l'attention des seules représentations féminines vers l'analyse des mécanismes discursifs et symboliques qui structurent les espaces médiatiques. Les travaux de Damian-Gaillard, Frisque et Saitta (2009; 2010) montrent que les médias constituent des espaces où se reproduisent des rapports sociaux de genre tout en participant à la redéfinition des identités professionnelles et des normes journalistiques. Cette perspective a permis de mettre en évidence la dimension structurelle des inégalités de genre dans les pratiques médiatiques ainsi que le rôle du journalisme dans la légitimation de certains modèles sociaux. Dans une approche similaire, Biscarrat (2013) souligne que l'analyse des médias au prisme du genre a profondément renouvelé les lectures critiques du discours médiatique en révélant les mécanismes de domination symbolique qui traversent les productions journalistiques. Ruoho et Torkkola (2018) défendent quant à eux une approche multidimensionnelle des rapports entre genre et journalisme, fondée sur l'articulation entre représentations médiatiques, pratiques professionnelles et structures

institutionnelles. Plus récemment, Olivesi (2023) montre que les discours médiatiques liés aux questions féministes s'inscrivent dans de véritables batailles discursives où se confrontent des logiques politiques, idéologiques et sociales concurrentes.

Cependant, une grande partie des travaux disponibles reste principalement centrée sur les représentations des femmes, la féminisation du journalisme ou les inégalités professionnelles dans les organisations médiatiques. Les mécanismes de construction médiatique du conflit discursif autour des réformes en faveur des droits des femmes demeurent relativement peu interrogés, particulièrement dans le contexte de la presse écrite francophone marocaine. Or, les médias ne se limitent pas à rendre compte des tensions sociales, ils contribuent également à leur reformulation symbolique à travers des opérations de cadrage, de sélection des voix légitimes et de hiérarchisation des positions discursives. La conflictualité sociale apparaît comme une production discursive où certaines oppositions sont accentuées tandis que d'autres sont atténuées ou marginalisées.

À partir de cette perspective, cet article propose une lecture critique des travaux portant sur les rapports entre médias, genre et conflictualité discursive afin d'examiner les principales approches mobilisées dans l'analyse des discours médiatiques relatifs aux droits des femmes. Il s'agit plus précisément d'interroger la manière dont les productions scientifiques permettent de comprendre la construction médiatique des conflits sociaux liés aux réformes de genre, tout en mettant en évidence les limites des analyses consacrées à la presse francophone marocaine. L'étude s'organise autour de quatre axes principaux: les approches théoriques du discours médiatique, les travaux consacrés aux relations entre genre et médias, les recherches portant sur les réformes des droits des femmes comme espace de conflictualité discursive, puis les analyses relatives à la presse francophone marocaine et à ses modes de représentation des enjeux de genre.

Méthodologie

Cette recherche repose sur une analyse qualitative d'un corpus composé de huit articles issus de la presse francophone marocaine (*Aujourd'hui Le Maroc*, *Le Matin* et *L'Opinion*), publiés en 2023 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes et des débats relatifs à la réforme du Code de la famille. Le choix de ces journaux s'explique par leur place dans le paysage médiatique francophone marocain et par leur couverture régulière des questions relatives aux droits des femmes. L'étude se concentre volontairement sur la presse écrite afin de constituer un corpus homogène permettant une analyse approfondie des mécanismes discursifs mobilisés. La presse numérique francophone n'a pas été intégrée dans cette recherche, ce qui constitue une limite pouvant faire l'objet de travaux ultérieurs.

L'analyse a été réalisée à l'aide du logiciel NVivo 15, un outil d'analyse qualitative assistée par ordinateur permettant d'organiser, de coder et d'explorer des données textuelles. Les huit articles ont d'abord été importés dans le logiciel puis soumis à plusieurs lectures successives afin d'identifier les thèmes récurrents, les acteurs mobilisés et les formes de cadrage médiatique présentes dans le corpus.

Le processus de codage a combiné une démarche inductive et déductive. Certains codes ont été définis à partir du cadre théorique mobilisé dans cette recherche, notamment les notions de réforme, d'égalité, de conflictualité discursive, de cadrage médiatique, de modernisation et de légitimation. D'autres catégories ont émergé progressivement au cours de la lecture du corpus, comme les références à la protection des femmes, aux violences de genre, à la Moukawana, aux libertés individuelles ou encore au leadership féminin.

À partir de ce codage, plusieurs outils d'exploration proposés par NVivo 15 ont été mobilisés. Le nuage de mots a permis d'identifier les termes les plus fréquents du corpus après élimination des mots-outils et des termes sans valeur analytique. Cette visualisation fournit une première indication des thèmes dominants abordés par les articles. Le diagramme hiérarchique (treemap) a quant à lui permis de représenter la répartition des thématiques codées dans l'ensemble du corpus et d'identifier les sujets occupant la place la plus importante dans le traitement médiatique.

Toutefois, ces représentations graphiques n'ont pas été considérées comme des résultats en elles-mêmes. Elles ont constitué des indicateurs exploratoires servant à orienter l'analyse qualitative. L'interprétation s'est ensuite appuyée sur une lecture approfondie des articles afin d'examiner les choix lexicaux, les acteurs cités, les procédés narratifs et les formes de légitimation mobilisées dans les discours journalistiques. L'approche énonciative de Maingueneau (1998; 2014) a été utilisée pour analyser l'organisation des voix et des positions discursives, tandis que l'analyse du discours médiatique a permis d'identifier les mécanismes de cadrage et de construction du conflit.

L'objectif est ainsi de comprendre comment la presse francophone marocaine construit discursivement les réformes relatives aux droits des femmes, comment elle rend visibles certaines tensions sociales et comment elle tend à les reformuler dans un discours institutionnel, modéré et stabilisé.

Médias et construction discursive des réalités sociales

Les médias occupent une place centrale dans la construction des réalités sociales. Ils ne se limitent pas à transmettre des informations, mais participent à la production du sens en sélectionnant, hiérarchisant et cadrant les événements. Selon Charaudeau (2005; 2011), l'information médiatique résulte d'une tension permanente entre la volonté d'informer et la nécessité de capter l'attention du public. Dans cette perspective, les médias produisent des cadres d'interprétation qui orientent la compréhension des phénomènes sociaux.

Cette construction discursive est également liée aux rapports de pouvoir. Fairclough (1995) montre que le discours médiatique contribue à légitimer certaines représentations tout en marginalisant d'autres. De même, Olivesi (2023) et Biscarrat (2013) soulignent que les médias participent à la définition des problèmes publics et à la production de représentations collectives à travers les catégories qu'elles mobilisent.

Les médias jouent également un rôle dans la mise en visibilité des conflits discursifs. Comme le montrent Gallo (2021), Cervulle et Julliard (2018), Verquère (2018) et Gazso (2004), les controverses médiatiques constituent des espaces de confrontation symbolique où différents acteurs cherchent à imposer leur définition légitime des enjeux sociaux. Toutefois, l'accès à la parole publique demeure inégal et reflète des rapports de visibilité et de pouvoir.

Enfin, le cadrage médiatique influence la manière dont les enjeux sociétaux sont perçus. Julliard et Olivesi (2011), Rivas-de-Roca (2020) et Saez (2023) montrent que les médias sélectionnent certains aspects de la réalité et leur accordent une visibilité particulière, orientant ainsi les interprétations possibles. Les médias apparaissent donc comme des acteurs essentiels dans la construction, la hiérarchisation et la mise en débat des réalités sociales.

Genre et médias: approches théoriques et perspectives critiques

Les recherches sur le genre et les médias montrent que les médias participent à la construction et à la reproduction des rapports sociaux entre les femmes et les hommes. Les approches féministes ont mis en évidence que les médias ne sont pas neutres: ils contribuent à produire des normes, des rôles et des hiérarchies symboliques en accordant une visibilité différenciée aux femmes et aux hommes (Damian-Gaillard et al., 2009; 2010). Comme le soulignent Sedel (2021), Ruoho et Torkkola (2018) ainsi que Biscarrat (2013), les représentations médiatiques ne reflètent pas seulement les réalités sociales; elles participent également à leur construction en définissant les identités, les rôles sociaux et les formes de légitimité.

Les travaux consacrés aux représentations médiatiques des femmes montrent la persistance de mécanismes de stéréotypisation et d'invisibilisation. Les femmes sont fréquemment associées à leur rôle familial, à leur apparence ou à leur dimension émotionnelle plutôt qu'à leur expertise ou à leur capacité d'action (Benjebria, 2015). Debbagh (2012) et Acim (2018) soulignent que ces représentations contribuent à maintenir certaines formes d'inégalités symboliques, tandis que Hassan et Habibi (2024), Richard et al. (2022) et Gazso (2004) montrent que, malgré une visibilité accrue, les représentations médiatiques des femmes restent souvent encadrées par des normes sociales dominantes.

L'analyse du genre dans les médias implique également de prendre en compte les conditions de production de l'information. Les recherches de Lassal (2017), Cardon et Roharik (2016), Damian-Gaillard et al. (2010), Gazi et Dimitrakopoulou (2016), Cunha et Martins (2023) ainsi que Topić et Bruegmann (2020) montrent que les organisations médiatiques demeurent traversées par des rapports de pouvoir qui influencent l'accès aux postes de responsabilité, la sélection des sujets et les critères de légitimité professionnelle. Ainsi, l'étude des rapports entre genre et médias doit articuler l'analyse des représentations, des pratiques journalistiques et des rapports de pouvoir qui structurent les institutions médiatiques.

Les réformes des droits des femmes comme espace de conflictualité discursive

Les réformes relatives aux droits des femmes constituent un espace privilégié d'observation des tensions qui traversent les sociétés contemporaines. Au-delà de leur dimension juridique ou institutionnelle, elles deviennent des objets de débat public où s'affrontent différentes conceptions de la famille, de la citoyenneté, de l'égalité et du changement social. Comme le soulignent Colley et al. (2020), Hodgins et O'Connor (2021), Collado et Vázquez (2023), Tildesley et al. (2021) ainsi que Cortis et al. (2021), les politiques d'égalité suscitent souvent des résistances lorsqu'elles remettent en question des normes sociales, culturelles ou institutionnelles profondément ancrées. Les réformes de genre apparaissent ainsi comme des espaces de conflictualité où se confrontent des acteurs favorables au changement et d'autres attachés au maintien des normes existantes.

Dans ce contexte, les médias jouent un rôle central dans la mise en visibilité et l'interprétation de ces réformes. Selon Saez (2023), la médiatisation des enjeux sociétaux repose sur des choix discursifs qui valorisent certains aspects tout en marginalisant d'autres. Verquère (2018) et Gallo (2021) montrent que les controverses médiatiques constituent des espaces de lutte symbolique où différentes définitions du problème s'opposent. Les réformes des droits des femmes peuvent ainsi être présentées soit comme des avancées vers l'égalité et la justice

sociale, soit comme des menaces pour l'ordre social ou les valeurs traditionnelles. Comme le souligne Olivesi (2023), une réforme devient un véritable problème public à travers les processus de nomination, de cadrage et de discussion mis en œuvre dans l'espace médiatique.

Toutefois, les médias ne se limitent pas à produire ou à amplifier les tensions; ils participent également à leur stabilisation. Fairclough (1995) montre que le discours médiatique contribue à légitimer certaines interprétations au détriment d'autres. Dans le même sens, Charaudeau (2011) rappelle que les médias sont soumis à une double logique d'information et de captation qui peut conduire à la fois à la dramatisation et à l'atténuation des conflits. Julliard et Olivesi (2011) soulignent que cette construction du consensus repose souvent sur une sélection des acteurs et des discours jugés légitimes, tandis que Gallo (2021) met en évidence la récurrence de cadres discursifs opposant réforme et résistance, modernité et tradition ou encore égalité et conservatisme.

Les réformes des droits des femmes apparaissent ainsi comme des espaces de conflictualité discursive où se croisent résistances sociales, enjeux institutionnels et cadrages médiatiques. Les médias participent simultanément à la mise en débat, à la légitimation et à la stabilisation de ces réformes, contribuant ainsi à façonner leur compréhension dans l'espace public.

La presse francophone marocaine et les discours sur les droits des femmes

La presse francophone marocaine constitue un terrain pertinent pour analyser les discours relatifs aux droits des femmes en raison de sa place particulière dans l'espace médiatique national. S'adressant principalement à un lectorat urbain, instruit et proche des débats institutionnels et politiques, elle participe à la circulation des idées liées aux réformes sociales et aux transformations sociétales. Selon Elidrissi (2026), cette presse occupe une position spécifique dans la diffusion des débats portant sur la modernisation et le changement social.

Sans être homogène, la presse francophone marocaine privilégie souvent des cadres de lecture associés à la citoyenneté, au développement, aux réformes et aux droits. Debbagh (2012) montre qu'elle participe à la construction des représentations sociales des femmes en articulant discours institutionnels, normes sociales et enjeux de modernité. Toutefois, comme le souligne Acim (2018), ces représentations demeurent marquées par une certaine ambivalence: les médias peuvent soutenir les réformes tout en reproduisant des cadres traditionnels concernant la place des femmes dans la société.

Les recherches consacrées aux représentations médiatiques des femmes mettent en évidence une tension entre visibilité croissante et persistance de formes de cadrage limitées. Hassan et Habibi (2024) montrent que l'augmentation de la présence des femmes dans les discours médiatiques ne s'accompagne pas toujours d'une reconnaissance pleine de leur rôle social et politique. Les femmes restent fréquemment associées à des catégories telles que la mère, l'épouse, la victime ou la bénéficiaire des réformes. Debbagh (2012), Acim (2018) et Benjebria (2015) soulignent que ces représentations peuvent contribuer à maintenir certains stéréotypes et à limiter la place accordée aux voix féminines elles-mêmes.

Ainsi, la presse francophone marocaine participe à la visibilité des réformes relatives aux droits des femmes tout en les inscrivant dans des cadres discursifs largement institutionnels. Elle contribue à la fois à la reconnaissance de ces enjeux et à la reproduction de certaines représentations dominantes qui encadrent le débat public.

Analyse du corpus: cadrage médiatique et stabilisation discursive des réformes

L'analyse repose sur un corpus de huit articles issus de la presse francophone marocaine (*Aujourd'hui Le Maroc*, *Le Matin* et *L'Opinion*), publiés au cours de l'année 2023. Ces articles traitent de plusieurs thématiques liées aux droits des femmes, notamment la réforme du Code de la famille, la lutte contre les violences faites aux femmes, le harcèlement sexuel, l'égalité professionnelle, les libertés individuelles, le leadership féminin et les mobilisations du 8 mars.

Après l'importation du corpus dans le logiciel NVivo 15, un codage thématique a été réalisé afin d'identifier les principaux thèmes, les acteurs mobilisés et les formes de cadrage discursif présentes dans les articles. Le nuage de mots et le diagramme hiérarchique ont constitué des outils exploratoires permettant de repérer les thématiques dominantes du corpus. Toutefois, l'analyse présentée ci-dessous repose principalement sur une lecture qualitative approfondie des articles et sur l'examen des extraits les plus significatifs.

L'objectif est de comprendre comment la presse francophone marocaine construit discursivement les réformes relatives aux droits des femmes, quels acteurs sont présentés comme légitimes pour intervenir dans le débat public et comment les tensions sociales associées à ces réformes sont mises en récit dans l'espace médiatique.

Figure 1. *Nuage de mots*

Source: NVIVO 15

Le nuage de mots a été généré à partir des huit articles du corpus à l'aide du logiciel NVivo 15. Après suppression des mots-outils et des termes grammaticaux sans valeur analytique, le logiciel a identifié les mots les plus fréquents du corpus. Cette représentation permet d'obtenir une première vue d'ensemble des thématiques dominantes avant l'analyse qualitative détaillée.

Le nuage de mots fournit une première visualisation des thématiques dominantes du corpus. Les termes les plus fréquents sont notamment *femmes*, *droits*, *famille*, *réforme*, *égalité*, *Moudawana*, *violence* et *protection*. Cette récurrence indique que les articles analysés sont principalement centrés sur les débats relatifs aux droits des femmes, à la réforme du Code de la famille et aux mécanismes de protection et d'égalité.

La présence simultanée de termes tels que *réforme*, *famille*, *Moudawana* et *égalité* suggère que les enjeux juridiques et institutionnels occupent une place importante dans le traitement médiatique de ces questions. Les articles abordent fréquemment les réformes législatives comme des instruments de transformation sociale visant à améliorer la situation des femmes et à renforcer leurs droits.

Par ailleurs, l'apparition de mots tels que *violence*, *harcèlement*, *protection* et *droits* montre que le corpus accorde également une attention particulière aux problématiques liées aux violences de genre et aux dispositifs destinés à y répondre. Ces thèmes sont souvent associés à l'action des institutions publiques et aux initiatives de réforme.

Enfin, la fréquence de termes comme *coordination*, *conférence*, *public*, *développement* ou *conventions* met en évidence la place accordée aux acteurs institutionnels, associatifs et politiques dans le traitement médiatique des droits des femmes. Cette observation a ensuite été approfondie par l'analyse qualitative des articles, qui a permis d'examiner plus précisément les formes de légitimation, les acteurs mobilisés et les cadrages discursifs présents dans le corpus.

Le nuage de mots constitue ainsi un outil exploratoire permettant d'identifier les principaux champs lexicaux du corpus. Toutefois, il ne permet pas à lui seul d'interpréter les significations sociales des discours; celles-ci ont été analysées à partir de l'étude détaillée du contenu des articles.

Un cadrage institutionnel dominant des droits des femmes

L'analyse du corpus met en évidence une forte présence des acteurs institutionnels dans le traitement médiatique des droits des femmes. Les réformes sont principalement présentées à travers les initiatives de l'État, les discours officiels, les institutions publiques ou les organisations reconnues. Les articles accordent une place importante aux responsables politiques, aux ministères, aux organismes publics et aux organisations internationales, qui apparaissent comme les principaux acteurs du changement.

Cette tendance apparaît clairement dans l'article consacré au lancement du premier dispositif national contre le harcèlement sexuel. Celui-ci insiste sur la mobilisation des institutions publiques et présente la réforme comme une action coordonnée entre plusieurs acteurs étatiques. L'article souligne notamment que l'initiative est menée «en partenariat avec les ministères et les institutions clés en matière d'égalité des sexes et des droits des femmes» et qu'elle vise à mettre en place «un dispositif intégré basé sur l'innovation technologique en faveur de l'égalité».

Le même cadrage apparaît dans l'article «Code de la famille: Une réforme sans précédent». La réforme y est principalement légitimée par le discours royal et par les références à la Constitution de 2011. L'article rappelle que le Code de la famille a constitué «un véritable bond en avant» mais qu'il est désormais nécessaire de poursuivre la réforme afin d'atteindre les objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette logique se retrouve également dans l'article consacré au leadership féminin. Les enjeux liés à l'égalité sont abordés à travers les interventions d'experts, de responsables institutionnels et d'acteurs publics. Le ministre de l'Inclusion économique y affirme que le

changement doit passer par des mécanismes capables de soutenir les initiatives favorables à l'égalité professionnelle.

L'ensemble du corpus montre ainsi que les droits des femmes sont principalement construits comme une question de réforme publique et de modernisation institutionnelle. Les acteurs étatiques, les experts et les organisations reconnues occupent une position centrale dans le discours médiatique, ce qui contribue à légitimer les réformes tout en inscrivant le débat dans un cadre institutionnel largement consensuel.

Une conflictualité sociale présente mais atténuée

Les articles analysés abordent des questions qui sont potentiellement conflictuelles dans le contexte marocain: réforme de la Moudawana, mariage des mineures, polygamie, filiation, libertés individuelles ou encore égalité entre les femmes et les hommes. Toutefois, ces tensions sont rarement présentées sous la forme d'une confrontation directe entre groupes opposés. Elles sont généralement reformulées dans un registre institutionnel et réformiste.

L'article consacré au plaidoyer des collectifs féministes pour une réforme du Code de la famille évoque ainsi «la nécessité urgente de revoir la Moudawana» afin de garantir «les droits et la dignité des femmes et des enfants» et insiste sur la recherche d'un «équilibre au sein de la famille» plutôt que sur l'existence d'un conflit social ouvert. De même, les revendications concernant la polygamie, le mariage des mineures ou la filiation sont présentées comme des propositions de réforme juridique destinées à adapter le droit aux évolutions de la société.

Cette logique apparaît également dans l'entretien avec Rhizlaine Benachir. Bien que celle-ci critique explicitement les logiques patriarcales et les discriminations persistantes, elle présente la réforme comme un moyen de construire «un équilibre juste entre l'homme, la femme et l'enfant» plutôt que comme une rupture radicale avec l'ordre social existant.

Ainsi, le corpus ne nie pas l'existence de tensions sociales. Cependant, celles-ci sont généralement intégrées dans un discours centré sur la réforme, le dialogue, l'amélioration progressive et la recherche de solutions institutionnelles. La conflictualité est donc présente mais largement encadrée par un vocabulaire consensuel.

Une hiérarchisation des acteurs dans le discours médiatique

L'analyse révèle également une hiérarchisation importante des voix présentes dans les articles. Les responsables institutionnels, les représentants associatifs reconnus, les experts et les acteurs politiques occupent la place centrale dans la construction du discours médiatique.

Dans l'article consacré à la réforme du Code de la famille, les principales prises de parole sont attribuées aux coordinations féministes, aux juristes, aux responsables associatifs et aux représentants institutionnels. Les femmes ordinaires directement concernées par les difficultés évoquées apparaissent peu comme sources principales d'information.

La même tendance est observable dans l'entretien avec Rhizlaine Benachir, où l'ensemble des enjeux liés à la réforme est présenté à travers la parole d'une représentante associative investie dans le plaidoyer pour les droits des femmes. Le discours médiatique privilégie donc les acteurs disposant déjà d'une légitimité institutionnelle ou militante.

Cette hiérarchisation contribue à construire les réformes comme des questions relevant de l'expertise, du droit et de l'action publique. Les femmes apparaissent fréquemment comme bénéficiaires des réformes ou comme groupe social concerné, mais plus rarement comme

sujets parlants à partir de leur expérience personnelle. Cette organisation des voix participe à la stabilisation du débat en privilégiant des acteurs capables de produire un discours compatible avec les cadres institutionnels dominants.

Les choix lexicaux: réforme, égalité et protection

L'analyse lexicale du corpus met en évidence la récurrence d'un vocabulaire associé à la réforme, à l'égalité et à la protection. Les termes «réforme», «égalité», «droits», «protection», «Constitution», «conventions internationales», «famille» ou encore «développement» apparaissent de manière régulière dans les différents articles.

Dans l'article portant sur la réforme du Code de la famille, les acteurs interrogés plaident pour «des législations égalitaires» et pour l'intégration du principe d'égalité dans l'ensemble des dispositions juridiques relatives à la famille. De même, Rhizlaine Benachir insiste sur la nécessité d'une «égalité effective entre les femmes et les hommes» ainsi que sur l'harmonisation du Code avec la Constitution de 2011 et les conventions internationales ratifiées par le Maroc.

Même lorsque les articles abordent des sujets sensibles tels que les violences faites aux femmes, le harcèlement sexuel ou les libertés individuelles, ces questions sont fréquemment associées à des notions de protection, d'encadrement juridique et d'amélioration des dispositifs existants.

Ce choix lexical contribue à produire une représentation positive des réformes. Les changements proposés apparaissent comme des réponses rationnelles à des problèmes sociaux identifiés plutôt que comme des revendications conflictuelles susceptibles de remettre profondément en cause l'ordre social.

Des procédés narratifs orientés vers la résolution des problèmes

L'un des éléments récurrents du corpus concerne la structure narrative des articles. Ceux-ci suivent souvent un schéma similaire: identification d'un problème social, présentation d'acteurs légitimes, puis mise en avant d'une solution institutionnelle.

Dans l'article consacré aux libertés individuelles, le point de départ est constitué par les résultats d'un sondage révélant des attentes de changement dans la société marocaine. L'article se termine par l'appel à la mise en place d'une législation capable de mieux garantir les droits et libertés des citoyens.

De même, l'article relatif au plaidoyer pour la réforme du Code de la famille commence par l'identification des limites de la Moudawana actuelle avant de présenter les réformes proposées comme des solutions permettant de répondre aux transformations de la société marocaine.

Cette structure narrative contribue à produire un effet de stabilisation discursive. Les tensions sociales sont reconnues mais rapidement intégrées dans un récit centré sur la capacité des institutions à apporter des réponses adaptées. Le conflit devient ainsi un problème public susceptible d'être résolu par la réforme.

L'analyse du corpus montre que la presse francophone marocaine privilégie une représentation institutionnelle des réformes relatives aux droits des femmes. Les enjeux étudiés sont principalement abordés à travers les discours des institutions, des experts et des organisations reconnues, qui apparaissent comme les principaux acteurs du changement. Les tensions sociales liées à la réforme du Code de la famille, aux libertés individuelles ou à l'égalité entre les sexes sont présentes dans les articles, mais elles sont généralement reformulées dans un discours centré sur la réforme, la protection et la modernisation.

Les résultats montrent également que le traitement médiatique accorde une place importante aux principes d'égalité, de justice et de protection des droits, tout en privilégiant des récits orientés vers la résolution des problèmes. Ainsi, la presse francophone marocaine ne se contente pas de rendre visibles les débats autour des droits des femmes; elle contribue également à les organiser dans un cadre discursif relativement stabilisé, où les conflits sont reconnus mais intégrés dans une logique de réforme et de consensus.



Figure 2. *Diagramme hiérarchique des thématiques encodées*

Source: NVIVO 15

Le diagramme hiérarchique a été produit à partir du corpus codé dans NVivo 15. Chaque rectangle correspond à un article du corpus et sa taille représente son poids relatif dans l'ensemble des données analysées. Cette visualisation permet d'identifier les thématiques les plus présentes et d'observer la diversité des sujets abordés dans les articles consacrés aux droits des femmes. La figure montre que le corpus est structuré autour de plusieurs thématiques complémentaires. Plusieurs articles portent directement sur la réforme du Code de la famille (Plaidoyer à Rabat pour la réforme du Code de la famille, Code de la famille: une réforme sans précédent et Interview avec Rhizlaine Benachir: La réforme de la Moudawana n'est pas un luxe, mais une nécessité absolue). Ces contributions accordent une place importante aux questions d'égalité juridique, de mariage, de filiation, de tutelle et de protection des droits des femmes.

D'autres articles abordent les droits des femmes à travers des problématiques plus spécifiques telles que les libertés individuelles, la lutte contre le harcèlement sexuel, le leadership

féminin ou encore les mobilisations du 8 mars. Cette diversité thématique montre que les droits des femmes ne sont pas traités uniquement sous l'angle juridique, mais également à travers les enjeux de participation sociale, de protection contre les violences et d'égalité dans l'espace public.

Toutefois, le diagramme hiérarchique ne constitue pas un résultat analytique en lui-même. Il fournit une représentation synthétique de la répartition des thèmes dans le corpus et permet d'identifier les sujets les plus présents. L'interprétation sociologique repose ensuite sur l'analyse qualitative détaillée des articles, des acteurs mobilisés, des choix lexicaux et des formes de cadrage médiatique examinés dans les sections suivantes.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser la manière dont la presse francophone marocaine construit discursivement les réformes relatives aux droits des femmes. À partir d'un corpus de huit articles publiés en 2023 et analysés à l'aide du logiciel NVivo 15, il a été possible d'identifier plusieurs tendances récurrentes dans le traitement médiatique de ces enjeux.

Dans la continuité des travaux de Charaudeau (2005; 2011), les résultats montrent que l'information médiatique ne constitue pas un simple reflet de la réalité sociale. Les articles étudiés sélectionnent certains acteurs, privilégient certaines thématiques et proposent des cadres d'interprétation qui orientent la compréhension publique des réformes relatives aux droits des femmes. Les médias participent ainsi à la construction symbolique des enjeux sociaux en leur donnant une forme discursive spécifique.

L'analyse du corpus met en évidence la prédominance d'un cadrage institutionnel. Les questions relatives à la réforme de la Moudawana, aux libertés individuelles, à la lutte contre les violences faites aux femmes, au harcèlement sexuel ou encore à l'égalité professionnelle sont principalement abordées à travers les discours des institutions publiques, des responsables politiques, des experts et des associations reconnues. Cette centralité des acteurs institutionnels rejoint les analyses de Fairclough (1995), pour qui le discours participe à la production et à la légitimation des rapports de pouvoir en accordant une visibilité différenciée aux acteurs présents dans l'espace public.

Les résultats montrent également que les tensions sociales associées aux réformes des droits des femmes sont présentes dans les articles analysés. Les débats relatifs au mariage des mineures, à la polygamie, à la tutelle, à la filiation, aux violences de genre ou aux libertés individuelles témoignent de l'existence de controverses importantes au sein de la société marocaine. Toutefois, ces tensions sont généralement reformulées dans un registre discursif centré sur la réforme, la protection, le dialogue, l'amélioration et la modernisation. Cette observation rejoint les travaux de Gallo (2021) et de Verquère (2018), qui montrent que les médias contribuent à organiser les controverses en les intégrant dans des formes discursives socialement acceptables.

L'approche énonciative de Maingueneau (1998; 2014) permet également de mettre en évidence une hiérarchisation des voix dans le corpus. Les institutions, les experts, les responsables publics et les représentants associatifs occupent une place centrale dans les articles, tandis que les femmes directement concernées apparaissent plus rarement comme sujets parlants. Cette organisation discursive confirme les observations de Julliard et Olivesi (2011) sur les mécanismes de légitimation différenciée des discours dans l'espace médiatique. Elle rejoint également les analyses de Debbagh (2012), Acim (2018) ainsi que celles de Hassan et Habibi (2024), qui soulignent les limites persistantes de la visibilité médiatique des femmes et de leurs expériences dans le contexte marocain.

Ainsi, la presse francophone marocaine contribue à rendre visibles les réformes relatives aux droits des femmes tout en les inscrivant dans un cadre discursif largement institutionnalisé. Les conflits sociaux ne sont pas absents, mais ils sont généralement reformulés dans une logique de régulation, de réforme et de consensus. Cette construction discursive participe à la légitimation publique des réformes, tout en réduisant parfois la visibilité des résistances, des expériences ordinaires et des voix moins institutionnalisées.

Cette recherche présente néanmoins certaines limites. Le corpus demeure restreint et se concentre exclusivement sur la presse écrite francophone marocaine. L'élargissement de l'étude à un corpus plus important, intégrant la presse arabophone, la presse numérique ou d'autres périodes de réforme, permettrait d'approfondir la compréhension des cadrages médiatiques des droits des femmes. De même, l'analyse des images, des titres, des dispositifs visuels et des discours numériques constituerait une piste particulièrement féconde pour explorer les nouvelles formes de conflictualité discursive autour des questions de genre dans l'espace public marocain.

Abstract. This article examines how the Moroccan Francophone written press addresses reforms related to women's rights, through a corpus of articles published around International Women's Day in 2023. It focuses on how these reforms, which are often linked to broader social tensions, are reshaped in journalistic discourse through lexical choices, information framing, and enunciative strategies. The study is grounded in media discourse analysis and draws on the work of Charaudeau, Maingueneau, and Fairclough. The analysis suggests that the Moroccan Francophone press often offers these reforms an institutional, stabilized, and relatively consensual representation. In doing so, media discourse tends to reduce the visibility of social tensions and to present conflict in a more controlled and acceptable form.

Keywords: discourse analysis, discursive conflict, media framing, institutional reforms, women's rights

Rezumat. Acest articol analizează modul în care presa scrisă francofonă marocană prezintă reformele legate de drepturile femeilor, pornind de la un corpus de articole publicate cu ocazia Zilei internaționale a drepturilor femeilor în 2023. Am putut observa modul în care aceste reforme, adesea supuse tensiunilor sociale, sunt preluate și reformulate în discursul jurnalistic prin diferite alegeri lexicale, prin modul de încadrare a informației și procedeele de enunțare. Studiul nostru se înscrie în câmpul analizelor discursurilor mediatică și se sprijină mai cu seamă pe cele întreprinse de Charaudeau, Maingueneau și Fairclough. Analiza noastră arată felul în care presa francofonă marocană tinde să dea reformelor în favoarea drepturilor femeilor o reprezentare instituțională, stabilizată și relativ consensuală. Această modalitate discursivă contribuie astfel la reducerea vizibilității tensiunilor sociale și la prezentarea conflictelor sub o formă controlată mediatică.

Cuvinte-cheie: analiza discursului, conflict discursiv, cadraj mediatic, reforme instituționale, drepturile femeilor

Références

- Acim, R. (2018). «The Moroccan digital media's representation of the Moroccan woman: A multi-modal analysis to Hespess discourse». *Journal of Applied Journalism & Media Studies*, 7(2), pp. 329-350. https://doi.org/10.1386/ajms.7.2.329_1
- Benjebria, L.A.A. (2015). *Présence et représentations des femmes dans la presse écrite française et québécoise: étude des cas du Devoir, du Monde, du Nouvel Observateur et de L'Actualité en 2013*. Université du Québec à Montréal.

- Biscarrat, L. (2013). *L'analyse des médias au prisme du genre: formation d'une épistémè*, HAL. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01998887>
- Cardon, V., & Roharik, I. (2016). «Le déploiement temporel des inégalités de genre dans le monde du journalisme». *Temporalités*, 23. <https://doi.org/10.4000/temporalites.3386>
- Cervulle, M., & Julliard, V. (2018). «Le genre des controverses: approches féministes et queer». *Questions de Communication*, 33, pp. 7-22. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.12076>
- Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information: l'impossible transparence du discours*. De Boeck.
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information: l'impossible transparence du discours* (2e éd.). De Boeck.
- Collado, C.C., & Vázquez, S. (2023). Resistance and counter-resistance to gender equality policies in Spanish universities. *Papers. Revista de Sociologia*. <https://doi.org/10.5565/rev/papers.3105>
- Colley, L., Williamson, S., & Foley, M. (2020). «Understanding, ownership, or resistance: Explaining persistent gender inequality in public services». *Gender, Work & Organization*, 28(1), pp. 284-300. <https://doi.org/10.1111/gwao.12553>
- Cortis, N., Foley, M., & Williamson, S. (2021). «Change agents or defending the status quo? How senior leaders frame workplace gender equality». *Gender, Work & Organization*, 29(1), pp. 205-221. <https://doi.org/10.1111/gwao.12742>
- Cunha, M.J., & Martins, R. (2023). Female journalists who have reached the top: Perceptions on communication, leadership, and gender bias in the Portuguese press. *Corporate Communications: An International Journal*, 28(7), pp. 84-100. <https://doi.org/10.1108/ccij-01-2023-0004>
- Damian-Gaillard, B. (2009). «Le journalisme au prisme du genre». *Questions de Communication*, 15, pp. 175-201. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.544>
- Damian-Gaillard, B., Frisque, C., & Saitta, E. (2010). *Le journalisme au féminin*. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.13715>
- Debbagh, M. (2012). «Discourse analysis of the representations of women in Moroccan broadcast news». *The Journal of North African Studies*, 17(4), pp. 653-670. <https://doi.org/10.1080/13629387.2012.685248>
- Elidrissi, M. (2026). *La légitimité linguistique dans la presse marocaine d'expression française*. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.18160809>
- Fairclough, N. (1995). *Media Discourse*. Edward Arnold.
- Gallo, E. (2021). *La polémique comme miroir de la société: un débat médiatisé sur le féminisme et les libertés des femmes*. HAL. <https://hal.science/hal-03502396>
- Gazso, A. (2004). «Women's inequality in the workplace as framed in news discourse: Refracting from gender ideology». *Canadian Review of Sociology*, 41(4), pp. 449-473. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618x.2004.tb00786.x>
- Gazi, A., & Dimitrakopoulou, D. (2016). «“If you don't act, you are not going to get anything”: Professional identity and gender equality in Greek and Cypriot media organisations». *Mediekultur*, 32(61). <https://doi.org/10.7146/mediekultur.v32i61.22511>
- Hassan, A., & Habibi, H. (2024). Quelle place pour les femmes dans la presse écrite marocaine? Cas des journaux: *Le Matin*, *L'Opinion* et *Aujourd'hui Le Maroc*. *Filanderas*, 9, pp. 7-25. https://doi.org/10.26754/ojs_filanderas/fil.2024911387
- Hodgins, M., & O'Connor, P. (2021). «Progress, but at the expense of male power? Institutional resistance to gender equality in an Irish university». *Frontiers in Sociology*, 6. <https://doi.org/10.3389/fsoc.2021.696446>
- Julliard, V., & Olivesi, A. (2011). «La presse écrite d'information: un média aveugle à la question du genre». *Sciences de la Société*, 83, pp. 36-53. <https://doi.org/10.4000/sds.2132>
- Lassal, G. (2017). *JournalistEs / Femmes: rapports sociaux de sexe au sein des rédactions*. <http://dante.univ-tlse2.fr/7045/>
- Maingueneau, D. (1998). *Analyser les textes de communication*. Dunod.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Armand Colin.
- Olivesi, A. (2023). *Analyser le discours médiatique de genre*, HAL. <https://hal.science/tel-04707334>
- Richard, A., Bastin, G., & Portet, F. (2022). «GenderedNews: Une approche computationnelle des écarts de représentation des genres dans la presse française». *arXiv*. <http://arxiv.org/abs/2202.05682>

- Rivas-de-Roca, R. (2020). «Ética periodística para una información con perspectiva de género». *aDResearch ESIC International Journal of Communication Research*, 22(22), pp. 82-97. <https://doi.org/10.7263/adresic-022-04>
- Ruoho, I., & Torkkola, S. (2018). «Journalism and gender: Toward a multidimensional approach». *Nordicom Review*, 39(1), pp. 67-79. <https://doi.org/10.2478/nor-2018-0002>
- Saez, V.G.Y. (2023). *The discourse of El País and La Vanguardia about women and their rights: A representation of the Spanish Transition to democracy (1976-1982)*, HAL. <https://theses.hal.science/tel-04186912>
- Sedel, J. (2021). «Le genre du “Quatrième pouvoir”». *Le Temps des Médias*, 36(1), pp. 47-61. <https://doi.org/10.3917/tdm.036.0047>
- Tildesley, R., Lombardo, E., & Verge, T. (2021). «Power struggles in the implementation of gender equality policies: The politics of resistance and counter-resistance in universities». *Politics & Gender*, 18(4), pp. 879-910. <https://doi.org/10.1017/s1743923x21000167>
- Topić, M., & Bruegmann, C. (2020). «„The girls at the desk”: Timeless blokishness in the newsroom culture in the British press?». *Journalism Studies*, 22(1), pp. 77-95. <https://doi.org/10.1080/1461670x.2020.1854620>
- Verquère, L. (2018). *Médias, genre et problème public: la construction médiatique du problème public autour du congé paternité: le cas du magazine féministe Causette*. DUMAS. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02512473>
- Zliha, M.B. (2018). *Discours et droit marocain de la famille sous Mohammed VI: une orientation politique du processus de réforme et sa représentation*. Thèses.fr. <http://www.theses.fr/2018STRAA010>